

Descriptif formule A LA CARTE (SANS ABONNEMENT)

Premier opérateur historique depuis 2003, le portail **www.e-marchespublics.com** est le seul portail spécialisé proposant simultanément la publication en ligne et la dématérialisation des marchés publics pour tous les organismes soumis au code des marchés publics.

Publication en ligne : une audience garantie

Avec plus de 500 000 visites par mois, 6 millions de pages vues et 50 millions d'alertes marchés publics par an, 350 000 entreprises abonnées et plus de 5 000 nouvelles entreprises par mois, le portail **www.e-marchespublics.com** bénéficie d'un des meilleurs référencement sur Internet. Plus de 30 formulaires de publication, simplifiés, officiels, nationaux ou européens vous sont proposés.

Une saisie unique, un choix de 800 supports sans aucun surcoût

L'indépendance vis à vis de la presse et l'agrément par les journaux officiels permet à **www.e-marchespublics.com** de proposer, outre la publication en ligne, le transfert des publicités en temps réel vers un choix de plus de 800 titres de presse légale ou spécialisée dans toute la France. (dont BOAMP, JOUE, la presse légale de votre département, la presse spécialisée).

Dossiers en ligne : Téléchargements illimités

Plus de 5 000 000 de dossiers de consultation ont été gratuitement téléchargés sur **www.e-marchespublics.com** par les entreprises. Le poids et le nombre de fichiers sont illimités. Les registres des retraits exportables, des fonctionnalités d'alertes permettent de gérer les modifications.

Dématérialisation : réception électronique sécurisée

Le code des marchés publics prévoit la réception électronique de plis sécurisée. Le site **www.e-marchespublics.com** propose cette fonctionnalité depuis 2003 selon un grand nombre de formules adaptées aux besoins de toutes les collectivités. Cette fonctionnalité concilie sécurité, conformité et convivialité.

Accompagnement : un support téléphonique permanent et performant

Outre le support téléphonique permanent sur un numéro non surtaxé, les équipes de Dematis accompagnent les utilisateurs de bout en bout sur leurs premières opérations. Pour les premiers dépôts électroniques, un rendez-vous téléphonique de préparation et une simulation d'ouverture des plis sont systématiquement proposés.

Principales fonctionnalités des formules « A LA CARTE » :

- E-publication des avis par saisie directe, par ajout de fichier, par formulaire simplifié ou officiel
- Guichet de saisie unique et transfert de vos annonces vers BOAMP, JOUE, 800 supports...
- Registres des publications, des retraits, des dépôts
- E-diffusion des dossiers de consultation, registre des retraits, système d'alerte modification
- Journal des événements, rapports automatique de procédure
- Traçabilité par auteur, action, horodatage.
- Réception électronique des plis sécurisée conforme au code des marchés publics

Plus de 100 fonctionnalités en standard. Voir nos références ici : <http://www.e-marchespublics.com/references>

Bon de commande **A LA CARTE** – Tarifs 2013

Données administratives

Organisme : **Mairie de Saint - Jean de Valérisclé**
 Adresse : Place Pierre AGNIEL
 Code Postal : 30960..... Ville : Saint-Jean de Valérisclé.....
 Tél. : **04-66-25-60-41**..... Fax : 04-66-25-65-65.....
 E-mail mairie.sjv@wanadoo.fr.....

Données opérationnelles

Nom : HILLAIRE..... Prénom : Bernard.....
 Tél. : 04-66-25-60-41..... Fax : 04-66-25-65-65.....
 E-mail : mairie.sjv@wanadoo.fr

Date de commande : Le 05/09/2013..... Votre référence de commande :

Procédure dématérialisée avec réception électronique

1 procédure avec réception Publication en ligne sur Internet Passerelle de publication universelle (boamp, joue, presse légale) Mise en ligne du dossier de consultation avec registres Réception électronique sécurisée Support téléphonique non surtaxé inclus	85 € HT	101.66 € TTC	<input type="checkbox"/>
(Si supérieur à 1, contactez-nous pour des formules par abonnement)			

Procédure simplifiée sans réception

1 procédure sans réception Publication en ligne sur Internet Passerelle de publication universelle (boamp, joue, presse légale) Mise en ligne du dossier de consultation avec registres Support téléphonique non surtaxé inclus	60 € HT	71.76 € TTC	X
(Si supérieur à 1, contactez-nous pour des formules par abonnement)			

Option formation téléphonique complète (accompagnement pour la totalité de l'opération) :

1 formation complète par téléphone (n'inclut pas la procédure) :	200 € HT	239.20 € TTC	<input type="checkbox"/>
--	-----------------	---------------------	--------------------------

Option prise en charge complète (externalisation complète auprès des consultants Dematis) :

1 prise en charge complète par Dematis (n'inclut pas la procédure) :	240 € HT	287.04 € TTC	<input type="checkbox"/>
--	-----------------	---------------------	--------------------------

Option Relecture de votre avis par un spécialiste (de l'avis d'appel public à concurrence) :

Contrôle juridique de votre publicité par un expert marchés publics :	80 € HT	95.68 € TTC	<input type="checkbox"/>
---	----------------	--------------------	--------------------------

TVA 19.6%

Montant HT : 60 € HT

Montant TTC : 71.76€TTC

Validité : 2 ans à partir de la date de commande

Règlement : service facturé dès l'ouverture de compte, payable en un seul versement par mandat administratif.

Nous reconnaissons avoir pris connaissance du descriptif et des conditions générales de vente annexées et les acceptons.

Cachet et signature:

COMMANDE A RETOURNER PAR FAX AU 01 72 70 55 57

DEMATIC – 112 rue Réaumur, 75002 Paris – Tél. 01 72 36 55 48

info@dematis.com - <http://www.e-marchespublics.com>

Dematis

Conditions générales

Le présent contrat s'applique à toute personne physique ou morale quelle que soit sa localisation géographique, qui utilise les services de Dematis, à savoir: les acheteurs et les vendeurs, ci après appelés « Clients » ainsi que tout utilisateur ou visiteur des sites Internet exploités par Dematis. Il énonce les modalités et les conditions d'utilisation des sites Internet de Dematis et des autres services. Il précise les droits, obligations et responsabilités des parties ci-dessus énoncées.

Article 1 : Conditions

Les clients s'engagent à utiliser les services de Dematis en s'assurant qu'ils sont conformes à toute législation, réglementation ou usage qui leur est applicable.

Ils acceptent ce contrat sans aucune réserve et ils déclarent respecter toutes les conditions suivantes :

-adhérer en nom personnel ou être habilité à représenter et à engager une entité juridiquement identifiée.

-respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

-assurer la confidentialité des informations dans le cadre du fonctionnement des sites de Dematis

-répondre de l'exactitude de toutes les informations données et les tenir à jour

-en cas de saisie accidentelle de données incorrectes ou en cas de besoin de modification de celles-ci, les clients qui seront les uniques responsables des conséquences de la saisie de données incorrectes, seront dans l'obligation de les modifier immédiatement par tout moyen.

Article 2 : Modalités d'accès

L'accès aux sites Internet de Dematis s'effectue à partir des micro-ordinateurs des clients. Cet accès est soumis à une procédure d'enregistrement qui subordonne la délivrance d'un code d'accès. Les clients désignent les utilisateurs, à savoir les personnes employées par eux ou sous leur dépendance et qui utiliseront les services de Dematis. Les clients s'assurent que chaque utilisateur s'engage à préserver la confidentialité de son code et de sa connaissance du ou des sites de Dematis. En cas de violation de la confidentialité ou de la sécurité, ils s'engagent à en avvertir Dematis sans délai.

Article 3 : Personnalisation

Pour l'exécution de leurs commandes, les clients concèdent à titre gratuit à Dematis, le droit non exclusif et sans limitations territoriales, d'utiliser un ou plusieurs de leurs signes distinctifs dans le respect total de leur image. Ils déclarent et garantissent avoir la pleine et exclusive propriété des marques ou signes distinctifs qui seront utilisés par Dematis pour la personnalisation de leur site.

Article 4 : Durée

Les prestations commandées sont valables deux ans à partir de la date de commande.

Article 5 : Disponibilité

Dematis s'efforce de laisser ses sites et leur contenu ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 mais il ne pourrait être tenu pour responsable de tout dysfonctionnement intervenant sur un de ses sites ainsi que des conséquences directes ou indirectes liées à ces dysfonctionnements.

Dematis se réserve le droit de faire toutes les modifications jugées nécessaires pour l'amélioration des services fournis. Par conséquent, les clients s'interdisent de réclamer la responsabilité de Dematis

Article 6 : Liens et sécurité

Les sites Internet de Dematis sont susceptibles de contenir des liens vers d'autres sites que Dematis ne contrôle pas. Dematis décline donc toute responsabilité relativement au contenu de ces sites fournis aux utilisateurs pour leur seule convenance. Les clients qui se connectent à ces sites le font à leurs propres risques. Tous les moyens sont mis en place par Dematis afin de sécuriser le contenu de ses sites et de limiter tous les risques liés aux intrusions, piratages et virus. Toutefois, il est bien entendu que Dematis ne saurait s'engager sur une garantie absolue dans la mesure où Internet est un réseau ouvert, sensible à de tels risques. Les clients déclarent être conscients de ces risques et les acceptent comme ils acceptent les limites technologiques liées à Internet et les cas de force majeure.

Article 7 : Confidentialité

Les clients prennent acte et acceptent que les données d'enregistrement ainsi que celles fournies par la suite à Dematis, soient consignées dans une banque de données constituée par Dematis qui en a la propriété exclusive.

Ces données sont traitées par Dematis dans le respect de la loi 78-17 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et dans le respect des dispositions relatives au secret professionnel. Les clients disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant.

Article 8: Responsabilité

Dematis ne saurait être tenu pour responsable en aucune façon de tout préjudice financier, commercial ou technique, subis par les clients du fait de l'utilisation des sites et services de Dematis, même en cas d'inexactitude ou d'absence d'informations. Il est rappelé à ce propos que Dematis n'est jamais tenu que par une obligation de moyens, qu'il se limite à un simple rôle d'intermédiaire en rapprochant acheteurs et vendeurs et qu'il ne réalise ou ne conclut en leur nom aucune transaction. Dematis se réserve le droit de vérifier tout ou partie des informations communiquées, mais ne peut garantir la fiabilité des informations, des annonces ou des offres publiées sur ses sites, lesquelles sont diffusées sous l'entière responsabilité des clients.

Article 9 : Droits de propriété

Les clients reconnaissent que les sites et services de Dematis lui appartiennent exclusivement et qu'ils sont protégés par le droit d'auteur et le droit de propriété intellectuelle. Ils s'interdisent de reproduire ou de diffuser, en dehors de leurs besoins propres, tout ou partie des informations ou des données appartenant à Dematis. De la même manière, ils s'interdisent de décompiler ou de désassembler les logiciels.

Article 10 : Rémunération

Toute rémunération payée à Dematis lui est définitivement acquise. Les prestations sont facturées dès l'ouverture de compte. Les factures sont envoyées par voie électronique. En cas de non paiement de facture, les pénalités de retard s'appliquent de plein droit sans mise en demeure. Ils sont calculés à compter du premier jour de retard au taux d'une fois et demi le taux d'intérêt légal appliqué au montant considéré.

Article 11 : Résiliation

Dans le cas où un client viendrait à manquer à l'une quelconque de ses obligations ou s'il venait à se trouver en état de cessation de paiement, Dematis pourra alors résilier de plein droit et avec effet immédiat le présent contrat.

Article 12 : Modifications

Dematis se réserve le droit, que les clients acceptent, de céder les contrats dont il conserve les justificatifs auxquels les clients peuvent accéder, à toute société appartenant au groupe dont elle fait ou pourra faire partie.

Article 13 : Juridiction

Tout différend n'ayant pu trouver une issue transactionnelle sera porté devant le tribunal de commerce de Paris.

Au cas où la responsabilité de Dematis serait retenue, celle-ci ne pourrait avoir pour conséquence l'indemnisation ou la réparation d'un éventuel préjudice mais uniquement la suppression des éléments litigieux du service.